

Livre Blanc : citoyenneté.

- Vous pouvez modifier, lors du premier conseil municipal de votre mandat, le règlement intérieur du conseil municipal, afin notamment de permettre de donner la parole au public par des questions sur les délibérations inscrites à l'ordre du jour, en fin de conseil. Le feriez-vous?
- Dans le cadre d'une démocratie plus participative, envisagez-vous la mise en place d'un "AGENDA21" sur Neufchâtel-Hardelot?

1

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Le règlement intérieur du Conseil Municipal sera-t-il modifié afin de donner la parole au public en fin de Conseil sur les sujets des délibérations du jour ?
- Quels seront les pouvoirs délégués du Maire.
- Démocratie Participative et Délibérative, Des sujets seront-ils portés à un vote municipal (référendum, ou consultation civile) ?
- L'APH, association d'intérêt général sera-t-elle consultée dès l'instruction des dossiers ?
- Mise en place d'un agenda 21.
- Le Mot du Maire sur les activités de la CAB, dans le bulletin municipal.

2

Notamment que chaque tête de liste s'engage à désigner un premier adjoint en charge de la partie de la commune dont il n'est pas issu (Neufchatel ou Hardelot)...

D'autre part, que les listes s'engagent à avoir à parité en position éligible des représentants de chaque partie de la commune...

3

Opacité des budgets

On ne comprend rien aux budgets de la commune, présentés par la municipalité de Neufchâtel-Hardelot.

Tant sur le plan des recettes que des dépenses.

Il est impossible d'accéder aux dépenses et recettes réelles, notamment en ce qui concerne Neufchâtel et ce qui concerne Hardelot.

4

Mairie d'Hardelot et équipements à HARDELOT :

La Mairie actuelle d'Hardelot n'existe pas en tant que tel. C'est un simple bureau qui est pratiquement toujours fermé et qui par manque de moyens est incapable de répondre aux préoccupations des Hardelotois.

Il conviendrait de **décentraliser** la Mairie de Neufchâtel-Hardelot pour créer une véritable Mairie à HARDELOT qui serait chargée de répondre aux préoccupations des Hardelotois.

De même, il conviendrait de **décentraliser** une partie importante des services techniques de Neufchâtel à HARDELOT. Ces personnes seraient chargées d'entretenir tous les jours la station d'Hardelot, et de lui apporter toute la maintenance nécessaire.

5

Les représentants de quartiers

Qui sont-ils ?

Comment et sur quels critères sont ils sélectionnés ?

Quelles missions ? Durée de leur mandat ?

Fonctionnement : du bas vers le haut et l'inverse ? Représentant de la "mairie" ou des habitants ?

Quels pouvoirs auprès de leur "autorité".

Leurs coordonnées pour les contacter

Quels retours auprès des personnes qui les ont sollicités ?

les bilans annuels de ces missions.

6

Concertation avant présentation officielle:

ne serait-il pas plus judicieux et enrichissant qu'un projet qui impacterait des riverains leur soit présenté en primeur pour concertation en vue de l'amélioration par la prise en compte des remarques particulières en plus de l'intérêt général....

7

Pas de contreparties impôts/services à Hardelot ex Eclairage Courtilles ;

Les candidats devront prendre l'engagement d'absence de surtaxes pour les résidents secondaires

Engagements/CAB ; ramassage déchets verts et ordures ménagères, gestion point propre à transférer à la CAB avec des horaires élargis

- Augmenter en saison le nombre de passages

- Pourquoi pas plusieurs régimes de collectes selon les communes (existe ailleurs)

NH fortement contributif parmi les communes de la CAB

Ramassage des Verres mal assuré (débris sur la chaussée, cause de crevaisons)

Recherches d'économies (NH commune riche) ; Recettes/ dépenses hors normes. Etaler la dette et se concentrer sur des investissements pertinents

Prix de l'eau ?? différence/autres communes ; revisiter le contrat de la CAB

Plus de transparence sur les comptes

8

Échanger avec la Police Municipale

Dans le cadre de leurs missions habituelles, la Police Municipale vient à votre rencontre lors de deux nouvelles matinées d'échanges, les « Café Police », cette fois aux marchés villeneuvois : Les agents seront présents les **mercredi 15 octobre**, au marché d'Annappes, et le **vendredi 14 novembre**, au marché d'Ascq.

Pas de thème particulier : vous pourrez leur poser toutes les questions que vous souhaitez lors de ce temps d'échange informel...



Début septembre, sur le parking du LaM, les agents ont sensibilisé les citoyens au vol à la roulotte et aux moyens de s'en protéger.

Qui dit densification dit augmentation des ressources à Neufchatel.

Souhaitons plus de clarté sur la répartition des crédits entre Hardelot-plage et Neufchatel, veiller à une répartition proportionnelle aux contributions

Baisser la pression fiscale surtout sur les résidences secondaires qui paient la taxe d'habitation.

Consulter les habitants (en principal et secondaire) sur les projets d'investissements, les dépenses et tout ce qui concerne la station (démocratie directe)

Etablir des projets et plans d'investissements pour la station, trait de côte, aménagements urbains, création d'espaces verts.

Développer l'attraction touristique et la notoriété d'Hardelot-Plage : une récente émission TV sur le Côte d'Opale a zappé complètement la station !

Pourquoi nos élus nous répondent aux questions un peu complexes : « cela dépend de la CAB » Je préfèrerais entendre le complément suivant « en tant qu'élu communal, je vais m'enquérir du bon interlocuteur physique et je reviendrai vers vous »

La CAB aligne Hardelot station touristique sur toutes les autres communes de cette communauté et ne tient pas compte des nombreuses spécificités touristiques au point de les nier et de ne pas promouvoir cette économie locale. Notre futur maire qui aura des responsabilités à la CAB peut-il intégrer la volonté d'un nouvel équilibre dans son programme et ses futures actions ?

10

Et plus politiquement « avoir droit à parole et écoute » pour les habitants d'Hardelot plage.

11